La fig. 18 est une vue schématique, en perspective, d'une forme d'exécution du dispositif de manœuvre;

La fig. 19 représente, en coupe, un dispositif d'étanchéité entre les éléments mobiles:

La fig. 20 représente, en coupe, un dispositif d'étanchéité entre l'élément mobile articulé et la carrosserie;

La fig. 21 représente une vue schématique, en coupe, d'un dispositif d'entraînement des divers organes mobiles;

La fig. 22 en représente schématiquement une vue de profil.

Dans la forme d'exécution représentée par les fig. 1 à 5, le dispositif d'escamotage de la toiture d'un cabriolet est réalisé par câbles, chaînes et vis sans fin.

La toiture du véhicule se décompose en deux parties 1 et 2 articulées l'une sur l'autre en 4 et sur la carrosserie du véhicule en 3.

La partie 1 est établie pour pouvoir se rabattre comme indiqué fig. 2 et s'emboîter en partie dans la pièce 2. Pour cela, elle est reliée, par deux leviers 5 qui lui sont solidaires et deux biellettes 6, à deux leviers 7 mobiles angulairement. Chacune de ces liaisons cinématiques est disposée de chaque côté dans l'épaisseur de la pièce 2. Les leviers 7 sont solidaires angulairement des pignons dentés 8 entraînés en rotation par des chaînes Galle ou similaires 9 tendues en 9a et montées sur des pignons 10. Ces pignons sont calés aux extrémités d'un arbre transversal 3 sur lequel est articulée la pièce 2 et qui présente en 12 une roue tangente pour une vis sans fin 13 montée à l'extrémité supérieure d'un arbre 14. Cet arbre 14 comporte en 15 une roue à gorge sur laquelle est engagé un câble de transmission 16 monté sur une poulie 17 d'un arbre de commande 18. Le câble est tendu sur des poulies de renvoi 19. L'arbre de commande 18 est disposé à travers le tablier du véhicule, de manière qu'une manivelle 20 de manœuvre, montée à l'autre extrémité, soit placée sous la planche de bord à portée du conducteur.

L'escamotage des parties 1 et 2 de la toiture est réalisé à l'intérieur d'un réceptacle arrière 21 appelé couramment spider. L'ouverture et la fermeture de ce dernier sont provoquées de la façon suivante:

L'arbre 14 précité de commande du dispositif d'escamotage comporte également en 22 un pignon conique en prise avec un second pignon 23 calé à l'extrémité d'un arbre 24 fileté sur toute sa longueur. Sur cette vis 24 est monté un écrou 25 fixé angulairement à l'aide de deux glissières latérales et qui, suivant le sens de la rotation de la vis 24, se déplace dans un sens ou dans l'autre.

L'écrou 25 présente deux crémaillères 26 et 27 diamétralement opposées et réalisées sur toute la longueur de l'écrou; suivant ses déplacements, chacune des crémaillères vient engrener avec un des pignons 28 et 29 solidaires angulairement de poulies à gorges 30 et 31. Un câble de transmission 32 est engagé sur ces deux poulies et est solidarisé par ses extrémités à un palonnier 33 calé sur un axe 34 d'articulation solidaire angulairement du couvercle 35 du spider.

Le fonctionnement de ce dispositif est le suivant:

La toiture du véhicule étant développée, pour décapoter on entraîne en rotation la manivelle 20 dont le mouvement est transmis par l'intermédiaire du câble 16 à l'arbre 14, d'une part, et par le couple conique 22, 23 à la vis 24, d'autre part. La toiture 1 et 2 se replie alors comme montré fig. 2 et simultanément pivote autour de l'articulation 3 pour venir se placer dans le spider. Ce dernier s'est ouvert au début de l'opération du décapotage sous l'action de l'écrou 25 dont la crémaillère 27 entraîne le pignon 28 qui agit par le câble 32 sur le palonnier 33 du couvercle 35. Lorsque la toiture est escamotée dans le spider, l'écrou 25, qui a continué sa course, arrive au niveau du pignon denté 29 qui entre en rotation, de par son montage, dans un sens inverse du sens du pignon 28 et ferme le couvercle du spider.

Quand on désire capoter la voiture, il suffit d'entraîner la manivelle 20 en sens